

## Perspectives et attentes pour 2021

**Le Club des villes et territoires cyclables a tenu sa conférence de presse par visio, en présence de 30 journalistes et 9 parlementaires du Club des élus.es nationaux pour le vélo, ce mardi à 9 h.**

Plusieurs annonces ont été faites lors de cette conférence de presse : la publication de la [nouvelle étude sur les aménagements cyclables de transition](#), la mobilisation des membres du [Club des élus nationaux pour le vélo](#) et les grandes orientations du Club des villes et territoires cyclables pour 2021.

« **En 2020, on a assisté à une explosion de la pratique du vélo, à des changements de mentalité, mais aussi à des avancées réglementaires.** Comme symbole, le dépassement du million de réparations des Coups de cœur vélo ! En revanche, il subsiste des sujets d'inquiétude : il n'y a rien sur le vélo dans le projet de loi issu de la Convention citoyenne pour le climat, les 200 millions d'euros réservés aux mobilités actives du plan de relance sont passés d'une somme plancher à un montant plafond. Comment se fait-il que le Ministre Jean-Baptiste Djebbari n'ait pas un mot pour le vélo dans sa récente interview à la Gazette des communes ? Il ne faut pas que le soufflé retombe. On a besoin de l'État qui a été accompagnant en 2020 mais s'il venait à manquer cela pourrait être inquiétant », déclare Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables, à l'ouverture de la conférence de presse avant de rappeler les objectifs à venir.

« Nous sommes à une étape que l'on ne peut pas rater avec de grands chantiers qui se présentent devant nous ! **L'apprentissage du vélo** : beaucoup de collectivités se déclarent volontaires pour l'instauration du Savoir rouler à vélo. **La sécurité des cyclistes** : même si les chiffres de la sécurité routière 2020 sont encourageants, il faut encore progresser, notamment sur le problème des angles morts. **Le soutien technique et financier aux aménagements** selon les types de territoires et les types de population : il ne faut pas oublier les plus défavorisés et les quartiers populaires nécessitent un accompagnement fort ».

> **La troisième phase d'enquête sur les aménagements cyclables de transition** confirme la réalisation, en moins d'une année, **de 60% à 70% des 1000 kms d'aménagements cyclables, annoncés après le premier confinement !**

L'étude de 80 pages délivre des informations significatives sur l'avancée des aménagements. Mais pas uniquement ! Les données **s'enrichissent de témoignages de néocyclistes, d'élus locaux, de services techniques et d'entreprises de travaux publics afin d'illustrer cette mutation profonde** de la perception des déplacements et du partage de l'espace public.

« La page des aménagements transitoires s'est tournée, désormais des effets durables de ces aménagements sont attendus en 2021 ». Catherine Pilon, secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables.

« Beaucoup de territoires péri-urbains et en zones peu denses se sont mis à réaliser des aménagements cyclables ». Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables.

**Webinaire de présentation de l'étude sur les pistes de transition, le 23 février de 14h à 16h. S'inscrire [ici](#)**

> **Le témoignage du développement du vélo dans une ville moyenne**, par Françoise Rossignol, vice-présidente de la communauté urbaine d'Arras (62) et vice-présidente du Club des villes et territoires cyclables.

« Les aménagements se sont installés dans l'euphorie du déconfinement qui a fait bouger les lignes, des aménagements qui étaient depuis longtemps en projet ont été rapidement réalisés. Nous sommes maintenant à une période d'ajustement, ce que nous examinons dans une période de budgets contraints, l'objectif étant de lutter contre l'auto-solisme (...). C'est toute la vision du vélo qui a changé pour les habitants mais aussi pour les élus. Raison du succès : le nouveau partage de l'espace public fait apparaître de nouveaux conflits entre piétons et cyclistes sur les pistes tracées sur les trottoirs. Il faudra les **sécuriser**, c'est une étape cruciale qu'on ne peut pas rater ».

> **Le Club des élus.es nationaux pour le vélo**

Renouvelé en ce début d'année avec plus de soixante parlementaires, le [Club des élus.es nationaux pour le vélo](#) est animé par cinq co-présidents.es : Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin, Guillaume

Gouffier-Cha, député du Val de Marne, Marietta Karamanli, députée de la Sarthe, Florence Lasserre, députée des Pyrénées-Atlantiques et administratrice du Club des villes et territoires cyclables, Matthieu Orphelin député du Maine et Loire.

Le but ? **Inscrire le vélo dans les projets législatifs à venir et soutenir la filière professionnelle du cycle.**

« Le Club des parlementaires pour le vélo porte les sujets du vélo et des mobilités actives avec un fonctionnement transpartisan. Il y a eu de belles avancées mais beaucoup de choses restent encore à faire : développer le Forfait mobilités durables, rendre le vélo accessible à la prime à la conversion automobile, soutenir le développement des aménagements cyclables. Nous voulons structurer une filière française industrielle du cycle forte, et nous allons organiser en avril/mai avec le Club des villes et territoires cyclables, des rencontres avec les différents acteurs ». Guillaume Gouffier-Cha, député du Val de Marne.

« Ce rendez-vous annuel du Club des villes et territoires cyclables permet de voir tout le chemin parcouru (...). Il faut continuer, ne pas s'endormir sur nos lauriers car on n'est pas sur la bonne route, donnée par le Premier ministre lors du lancement du Plan vélo qui vise 9% de part modale en 2024 : si on continue avec le volume actuel on atteindra 3,5%, pas 9%. Il faut que l'on parle vélo dans cette loi climat, c'est impensable qu'il n'y soit pas en 2021 : il faut imposer le forfait mobilité durable pour toutes les grandes entreprises. La prime à la conversion qui permet de mettre au rebut des véhicules polluants doit donner le droit d'acheter des vélos à assistance électrique. Il faut faire trois fois plus en trois ans ! ». Matthieu Orphelin, député du Maine et Loire.

Retrouvez l'intégralité de la conférence de presse [ici](#)

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris  
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - [info@villes-cyclables.org](mailto:info@villes-cyclables.org)

